

Nombre d'employeurs cotisés	14 100
Salaire assurable / cotisable maximum	55 400 \$
Taux de cotisation moyen provisoire	2,03 \$
Taux de cotisation moyen réel	2,01 \$*
Appels reçus	582
• interjetés par des travailleurs (ou leur représentant)	507
• interjetés par des employeurs (ou leur représentant)	75
Appels réglés	574
Nombre de réclamations créées (peut comprendre les réclamations sans demande de prestations)	23 880
Réclamations notées, aucune prestation versée	12 485
Réclamations jugées	12 235
Réclamations avec interruption de travail	6 102
Réclamations sans interruption de travail	5 251
Nombre moyen de jours perdus par réclamation avec interruption de travail	68,1
Paiement moyen par réclamation	3 575 \$
Jours civils moyens écoulés entre la déclaration de la blessure et le premier paiement (<i>réclamations gérables</i>)	20,8
Nombre d'inspections des lieux de travail	8 548
Nombre d'ordres donnés (infractions à la <i>Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail</i>)	7 585
Nombre d'enquêtes sur des accidents graves	176**
Nombre d'accidents mortels se produisant	10
Frais d'administration – sans compter les employeurs tenus personnellement responsables, et Santé et sécurité au travail (<i>en milliers</i>)	23 578 \$
Frais d'administration – Santé et sécurité au travail (<i>en milliers</i>)	8 275 \$
Revenu des cotisations (<i>en milliers</i>)	155 608 \$
Total du revenu tiré des cotisations (<i>en milliers</i>)	190 659 \$
Frais engagés au titre des réclamations pendant l'exercice courant (<i>en milliers</i>)	118 443 \$
Paiements effectués au titre des réclamations pour des blessures de l'exercice courant et des exercices antérieurs (<i>en milliers</i>)	136 140 \$
Frais engagés au titre des réclamations pour des blessures de l'exercice courant et des exercices antérieurs (<i>en milliers</i>)	154 366 \$
Total des engagements au titre des prestations – employeurs cotisés (<i>en milliers</i>)	889 290 \$
Total des engagements au titre des prestations – employeurs tenus personnellement responsables (<i>en milliers</i>)	146 653 \$
Salaires cotisables (<i>en milliers</i>)	7 555 960 \$*
Taux de rendement du marché du portefeuille	18,08 %

*Projection, dans l'attente des derniers chiffres pour 2009

**Comprend les accidents mortels, les fractures (sauf les doigts et les orteils) et toute autre blessure nécessitant une admission à l'hôpital (amputations, brûlures, etc.).

Remarque : Certains chiffres ont été redressés de publications antérieures de façon à refléter des renseignements à jour. Réflète des données au 11 mai 2010.